



# Vallée de la Valette (Identifiant national : 820031876)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 38220003)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CBNA, . - 820031876, Vallée de la Valette. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820031876.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes

Rédacteur(s) :CBNA

Centroïde calculé : 903556°-2023986°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN :

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 22/11/2016

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	8
9. SOURCES .....	8

# 1. DESCRIPTION

## 1.1 Localisation administrative

- Département : Isère
- Département : Savoie
- Commune : Clavans-en-Haut-Oisans (INSEE : 38112)
- Commune : Besse (INSEE : 38040)
- Commune : Saint-Jean-d'Arves (INSEE : 73242)
- Commune : Saint-Sorlin-d'Arves (INSEE : 73280)

## 1.2 Superficie

392,49 hectares

## 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

## 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

## 1.5 Commentaire général

*Non renseigné*

## 1.6 Compléments descriptifs

### 1.6.1 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

## Commentaire sur le statut de propriété

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

- Ecologique
- Faunistique
- Oiseaux
- Floristique
- Phanérogames

### Fonctionnels

### Complémentaires

## Commentaire sur les intérêts

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

## Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La région du Haut Oisans, au cœur des Grandes Alpes dauphinoises, s'articule autour de la partie haute de la vallée de la Romanche et de ses deux affluents principaux : le Ferrand et le Vénéon. Etablie dans la partie sud-est du département de l'Isère, la vallée de la Romanche s'insère profondément à l'intérieur du massif alpin, prenant sa source sur la partie orientale du Massif de la Meije. C'est une ambiance fortement minérale de haute montagne glaciaire et rocheuse qui prédomine ici. Protégé par des reliefs importants de hautes crêtes, le Haut Oisans est soumis à un climat de type montagnard continental intra-alpin. Le climat est sévère avec des hivers froids et rigoureux et un été relativement sec et chaud. La belle saison est relativement courte avec des saisons intermédiaires peu marquées : le printemps est bref et brutal et l'automne cède rapidement la place à l'hiver. Le présent site comprend la haute vallée de la Valette et ses versants adjacents. Le ruisseau de la Valette constitue le principal affluent du Torrent du Ferrand qui draine le versant est du massif des Grandes Rousses. Au sud, il est bordé par une crête rocheuse et rocailleuse : la Crête des Sauvages. Le substrat géologique est principalement constitué de terrains calcaires et marno-calcaires du Lias, roches plus particulièrement tendres et facilement travaillées par l'érosion. Localement le fond de la vallée est tapissé de formations morainiques d'origine glaciaire. En revanche, l'extrémité ouest du site qui s'appuie contre le Massif de l'Etendard est constitué de conglomérats et grès du Houiller. Les principaux milieux naturels associent une mosaïque complexe de pelouses alpines calcicoles ou acidiphiles, de formations herbacées rases de combes à neige de saules nains (Saule herbacé, Saule réticulé, Saule à feuilles tronquées), de landes subalpines d'éricacées et de landines froides d'altitude, associées à des rocaillies et formations pionnières des éboulis et escarpements rocheux. Ce panorama serait incomplet sans mentionner l'importante diversité des milieux humides présents sur le site : sources, ruisselets et " bas-marais " (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique) d'altitude. Les milieux les plus remarquables sont sans conteste des bas-marais cryophiles (traduisant des conditions de grand froid) d'altitude, des bords de sources et suintements à Laïche des frimas et des bas-marais pionniers artico-alpins à Laïche bicolore. Ces derniers présentent un très grand intérêt naturaliste et occupent des surfaces ponctuelles en bordure de petits ruisseaux. Rares dans les Alpes, ils représentent une relique des grandes glaciations quaternaires. Ces dernières ont permis à la flore arctique d'entamer une longue migration vers le sud et de coloniser alors l'Europe moyenne puis ensuite de reculer au nord et à l'intérieur des grands massifs alpins lors du réchauffement climatique. Les éboulis calcaires fins constituent eux aussi des milieux naturels remarquables, en raison de leur diversité botanique exceptionnelle. Parmi les plantes de grand intérêt, l'on remarque ici la présence de trois espèces d'Androsace (Androsace alpine, Androsace de Suisse et Androsace pubescente). Ces trois espèces font partie des plantes en coussinets, adaptées aux rigueurs climatiques des hautes altitudes. Les autres espèces remarquables comprennent notamment la Campanule du Mont Cenis et la Saussurée couchée ou encore la Saxifrage à deux fleurs, plante typique des éboulis calcaires d'altitude. Outre la Laïche bicolore, les zones humides hébergent également le Jonc à trois glumes, espèce artico-alpine peu fréquente. La faune comprend plusieurs espèces représentatives des grands massifs alpins telles que le Lièvre variable (espèce remarquable en régression, relique de l'époque

glaciaire qui a sévi dans les Alpes, et qui fréquente des milieux assez variés d'alpage d'éboulis en altitude), le Lagopède alpin (gallinacé d'origine arctique, également relique de l'époque glaciaire dans les Alpes, qui recherche les reliefs de croupes et de crêtes fréquemment déneigées et balayées par les vents), la Niverolle des neiges, le Chocard à bec jaune et le Crave à bec rouge. Le site fait également partie du territoire de chasse de l'Aigle royal dont plusieurs couples sont établis en Haut Oisans.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

*Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Oiseaux	- Phanérogames	
- Amphibiens			
- Autre Faunes			
- Bryophytes			
- Lichens			
- Mammifères			
- Poissons			
- Ptéridophytes			
- Reptiles			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

## 5.2 Habitats

# 6. HABITATS

## 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>D4.2 Communautés riveraines des sources et des ruisseaux de montagne calcaires, avec une riche flore arctico-montagnarde</i>	<i>54.3 Gazons riverains arctico-alpins</i>		Informateur : AVENIR (GORIUS Nicolas)		
<i>D4.1 Bas-marais riches en bases, y compris les bas-marais eutrophes à hautes herbes, suintements et ruissellements calcaires</i>	<i>54.2 Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)</i>		Informateur : AVENIR (GORIUS Nicolas)		

## 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

## 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

## 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	4488	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Reproduction indéterminée	Informateur : AVENIR (GORIUS Nicolas)				1999
Phanérogames	82478	<i>Androsace alpina</i> (L.) Lam., 1779	Androsace des Alpes	Reproduction certaine ou probable					1998
	82504	<i>Androsace helvetica</i> (L.) All., 1785	Androsace de Suisse	Reproduction certaine ou probable					1998
	82529	<i>Androsace pubescens</i> DC., 1805	Androsace pubescente	Reproduction certaine ou probable					1998
	83973	<i>Artemisia genipi</i> Weber, 1775	Genépi vrai, Genépi noir	Reproduction certaine ou probable					1998
	84045	<i>Artemisia spicata</i> Wulfen ex Jacq., 1778	Genépi vrai, Genépi noir	Reproduction certaine ou probable					
	87618	<i>Campanula cenisia</i> L., 1763	Campanule du Mont Cenis	Reproduction certaine ou probable					1987
	88380	<i>Carex bicolor</i> All., 1785	Laiche bicolore	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AVENIR (GORIUS Nicolas)				1999 - 2000
	104363	<i>Juncus triglumis</i> L., 1753	Jonc à trois glumes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AVENIR (GORIUS Nicolas)				1999 - 2000
	120987	<i>Saxifraga biflora</i> All., 1773	Saxifrage à deux fleurs, Saxifrage à fleurs par deux	Reproduction certaine ou probable					2000

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	121144	<i>Saxifraga pedemontana</i> All., 1785	<i>Saxifrage du Piémont</i>	Reproduction certaine ou probable					

## 7.2 Espèces autres

*Non renseigné*

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	4488	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Angiospermes	82478	<i>Androsace alpina</i> (L.) Lam., 1779	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	82504	<i>Androsace helvetica</i> (L.) All., 1785	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	82529	<i>Androsace pubescens</i> DC., 1805	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	83973	<i>Artemisia genipi</i> Weber, 1775	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
88380	<i>Carex bicolor</i> All., 1785	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )	

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	AVENIR (GORIUS Nicolas)		
	AVENIR (GORIUS Nicolas)		